

**CLUB DES BICHONS  
ET DES PETITS CHIENS LIONS**  
En charge du Ratier de Prague



**RÉGIONALE D'ÉLEVAGE**

Samedi 6 septembre 2025

**DIJON (21)**

# COMITÉ

**PRESIDENTE :**

Annie VEYRIER  
58, route de Lignièrès - 18200 ORVAL  
Tél. 0033 (0) 7.81.67.03.53  
club.bichons.pcl@sfr.fr

**VICE PRESIDENTE :**

Marie-Christine BODSON  
59, Plan de la Course Libre - 34400 LUNEL  
Tél. 0033 (0) 4 67 83 19 00  
mcbodson@free.fr

**MEMBRES DU COMITE :****TRESORIERE :**

Evelyne DRANCOURT  
3982, route de Lézan - 30140 BAGARD  
Tél. 06 88 88 40 29  
riopse.bh.chi@orange.fr

**SECRETAIRE - RESPONSABLE DE L'ÉVENEMENTIEL :**

François TEPPAZ-MISSON  
4, Impasse les Cotilles  
63530 SAYAT  
Tél. 04 73 60 57 57  
sun.kosi@wanadoo.fr

**RESPONSABLE DES DELEGUES, Responsable****Adjointe du Site :**

Josiane KRIEGEL  
20, rue des Alouettes - 34340 MARSEILLAN  
Tél. 06 16 82 31 52  
nisjotial@orange.fr

**RESPONSABLE Du CGA - :**

Hélène PERCHERANCHIER  
86 88, rue Gustave Eiffel - Résidence du pré des  
saules + Batiment C - 01100 BELLIGNAT  
Tél. 06 20 64 14 32  
boutiquebichonspetitschienslions@yahoo.fr

**RESPONSABLE DES COTATIONS, DES TAN et DES  
TARES OCULAIRES :**

Claudine FORISSIER  
1, chemin des Creux - 03330 NAVES  
Tél. 06 38 01 93 89  
claudieforissierclubdesbichons@gmail.com

**FICHIERS ADHERENTS, Cartes dentaires :**

Peggy SAUVIGNAT  
254, route de la Tour blanche  
24650 CHANCELADE  
Tél. 05 53 53 68 33  
sauvignat.peggy@orange.fr

**Responsable du Site :**

Frédéric BROSSIER DELACHESNAIS  
804, Moulin de Gontard - La Poitevinière  
49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES  
Tél. 06 10 79 70 90  
fred-cbpl@moulindegontard.com

**RESPONSABLE DU BULLETIN :**

Christelle MARTIN  
381 chemin du Petit Obiou  
38350 LA SALLE-EN-BEAUMONT  
Tel 06 08 02 28 77  
duprintempsdesolivets@gmail.com

**RESPONSABLE DES COMMISSIONS D'ÉLEVAGE :**

Frisé : Peggy SAUVIGNAT  
Havanais : Claudine FORISSIER +  
Christelle MARTIN  
Maltais : Josiane KRIEGEL + Nicole DIRSCHERL  
Petit Chien Lion : Hélène PERCHERANCHIER +  
Annie VEYRIER  
Bolonais : Marie Christine BODSON +  
Shirley HALL-ROBERTS  
Ratier de Prague : Marie Christine BODSON

-----

MEMBRE D'HONNEUR : Violaine GARDIOL

**CLUB DES BICHONS  
ET DES PETITS CHIENS LIONS  
En charge du RATIER DE PRAGUE**

**REGIONALE D'ELEVAGE  
À DIJON (21)  
Samedi 6 septembre 2025**

*Club fondé le 18 Novembre 1947  
Seule Association reconnue officiellement en France  
pour diriger l'élevage des Bichons  
et des Petits Chiens Lions*

*Affilié à la Société Centrale Canine,  
agréé par le Ministère de l'Agriculture*

***Siège social :  
58, route de Lignièrès - 18200 ORVAL  
Tél. : 07.81.67.03.53  
e-mail : club.bichons.pcl@sfr.fr***

## PROGRAMME DE L'EXPOSITION

Vers 14h00 : début des jugements  
Désignation du Meilleur Chien de chaque race  
Désignation du Meilleur chien de la Régionale  
Pot offert par le Club  
Fin des jugements : Remise des récompenses

**Responsable Bien-être animal : M. Patrice RIGAL**

**Spéciale de race :**  
Dimanche 7 Septembre 25 - Juge : J.L. Escoffier

## JUGE

**JUGE : M. Patrick DEWAELE**  
**Examineur du TAN : M. Patrice RIGAL**

## RÉCOMPENSES

Une rosace BIS de la RE toutes variétés, une coupe et un lot  
Une rosace au meilleur jeune toutes variétés, une coupe et un lot  
Une rosace au meilleur vétérán toutes variétés, une coupe et un lot  
Une rosace et une récompense au meilleur Puppy et meilleur Baby toutes variétés  
Une rosace à tous les meilleurs de chaque variété  
Une récompense à chaque meilleur Baby et meilleur Puppy par race

*Récompenses non cumulables*

Règlement complet des expositions sur le site SCC :  
<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



# GRILLE DE SELECTION DES BICHONS ET PETITS CHIENS LIONS



TB = Très Bon  
 EXC = Excellent  
 CI = Classe Intermédiaire  
 CO = Classe Ouverte  
 CT = Classe Travail  
 CCH = Classe Champion

SPE = Spéciale de race  
 RE = Régionale d'élevage  
 NE = Nationale d'élevage  
 CHPT = Championnat de France

APR = Atrophie progressive de la rétine

Approuvée par la Commission d'élevage de la SCC le : 14/01/2022

Validée par le Comité de la SCC le : 14/04/2022

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
			<b>RECOMMANDE</b>	<b>ELITE B</b>	<b>ELITE A</b>
CONFIRME	Sujet CONFIRME + 1 EXC en RE ou SPE + 1 TAN + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 3 EXC en exposition sous 3 juges différents + 1 TAN + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 1 EXC en CHPTou NE + 1 EXC en CACIB ou RE + 1 EXC en SPE Les 3 EXC sous des juges différents + 1 TAN + Pedigree complet + Identification génétique	Sujet CONFIRME ayant produit en 1 <sup>ère</sup> génération : <b>Mâle</b> : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum <b>Femelle</b> : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1 <sup>ère</sup> génération : <b>Mâle</b> : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum <b>Femelle</b> : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.

EN 23.16 -V0  
 DA : 10/11/2017



Il est bien précisé que l'examen de dépistage des tares oculaires reste toujours demandé pour les bichons frisés et les bichons havanais. Cet examen est aujourd'hui directement enregistré par les vétérinaires sur la base de données de la SCC.

En partenariat avec



# RÈGLEMENT DU TITRE DE CHAMPION DU CLUB

**Ce titre de Champion du Club n'étant pas un titre SCC mais un concours interne au Club, il ne pourra pas figurer sur les pedigrees. Ni à l'inscription en classe Champion dans les autres expositions françaises ou étrangères.**

L'objectif du Titre de CHAMPION DU CLUB est d'attribuer une distinction aux manifestations : Régionale d'élevage et spéciale organisés par le club. Le qualificatif excellent peut servir à l'inscription dans la grille de cotation.

Il sera attribué aux RE à chaque meilleur mâle et femelle : 1 CACC et aux seconds : R.CACC., entre la classe intermédiaire et ouverte.

Juste le dossier complet permettra de prétendre au titre.

Un chien déjà CHAMPION DU CLUB ne pourra obtenir le CACC : il reviendra à la R.CACC.

## **TITRE DE CHAMPION DU CLUB**

Le titre de Champion du Club sera décerné aux mâles et aux femelles de chaque race ayant obtenu les récompenses suivantes sous 3 juges différents : 1 CACC/RE + 1 CACS/Spéciale

+ Un Excellent /NE

## **MEILLEUR JEUNE DU CLUB DE L'ANNEE**

Un 1<sup>er</sup> Excellent /RE + un 1<sup>er</sup> Excellent/Spéciale + un Excellent /NE

## **MEILLEUR VETERAN DU CLUB DE L'ANNEE**

Un 1<sup>er</sup> Excellent/RE + un 1<sup>er</sup> Excellent/Spéciale + un Excellent /NE

Pour obtenir ces titres ou Diplômes : le chien devra présenter un pedigree 3 générations,

Etre au minimum cotation 2 + TAN + ADN + Examen des tares oculaires de moins de 2 ans (Bichon Frisé – Bichon Havanais)

Sauf chien de plus de 8 ans en classe vétérans

Si dans les deux ans\* après l'obtention du premier CACC, le chien ne peut faire homologuer son titre pour cause de dossier incomplet : c'est le chien ayant obtenu la R-CACC qui pourra faire homologuer le titre

(\* délai de deux ans : on entend par espace de deux ans : le délai qui peut s'écouler en amont ou en aval de la date d'obtention du CACC)

Ce règlement s'appliquera à partir d'Octobre 2021 et devra être revu les années suivantes en fonction du nombre de Régionale d'élevage.

Seuls les chiens appartenant aux adhérents du Club, peuvent prétendre à ces titres.

Renseignements et envoi des dossiers à Josiane Kriegel – email : nisjotial@orange.fr  
20, rue des alouettes – 34340 MARSEILLAN – Tél. 06 16 82 31 52

# NOUVEAUX TITRES : CHAMPION DES EXPOSITIONS NATIONALES JEUNE ET VETERAN

TITRES OBTENUS DANS DES EXPOSITIONS NATIONALES - CACS					
TITRE	CONDITIONS	Test comportement	Tests santé + BREATH	+ Résultats en ExpositionS	Accès classe champion
Champion de France Jeune	1er Excellent classe jeune mâle et femelle par race au championnat de France SCC ou à la Nationale d'Elevage	Oui	Oui	Non	NON
Champion de France Vétéran	1er Excellent en classe vétéran mâle et femelle par race au championnat de France ou à la Nationale d'Elevage	Oui	Non	Non	NON
Champion des Expositions Nationales	6 CACS obtenus lors des expos à CAC exclusivement (dont 1 en « spéciale ») Sous trois juges différents Tous les CACS doivent être obtenus en expositions NATIONALES (obtenus en 24 mois maximum) IMPORTANT à compter du 09 Juillet 2019 L'obtention de 2 Réserves de CACS dans le cadre de "Spéciales de Race" équivaut à 1 CACS de "Spéciale"	Oui	Oui	1 excellent classé lors de la Nationale d'Elevage 1er, 2e, 3e ou 4e dans les classes Jeune, Intermédiaire, Ouverte, Champion)	OUI
Nouveaux titres NATIONAUX - mise en place 1 juin 2023					
Champion de France JEUNE des EXPOSITIONS NATIONALES	3 CACS-J - en Exposition Nationales - sous 3 juges différents	Oui	Oui	Non	NON
Champion de France VETERAN des EXPOSITIONS NATIONALES	3 CACS-V - en Exposition Nationales - sous 3 juges différents	Oui	Non	Non	NON

Pour toute demande d'homologation de ces titres, le chien devra **obligatoirement** être confirmé (à l'exception des chiens résidant à l'étranger) et être identifié **ADN**, la présence de l'empreinte génétique devant être enregistrée dans notre base de données.

Les conditions (santé, performances) appliquées pour l'homologation du titre de champion sont celles choisies par le club de race pour l'année de l'obtention du/des résultat(s) permettant l'obtention du titre de champion. (Exemple : si le 1er Excellent classe Jeune a été obtenu en 2018, nous appliquerons les conditions choisies par le club de race pour l'année 2018).

# POINTS DE NON CONFIRMATION

## **BICHON MALTAIS**

### TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, entre 19-26 cm pour les mâles et 18-25 cm pour les femelles

### POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Divergence ou convergence marquée des axes crânio-faciaux (crâne en forme de pomme)
- ROBE : • Toute teinte autre que blanche, excepté ivoire pâle. • Taches de différentes couleurs, quelle que soit leur taille.

- Yeux vairons.

- Dépigmentation totale de la truffe ou truffe d'une autre couleur que le noir.
- Dépigmentation totale des paupières.
- Poil frisé.

### ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou canines.
- Prognathisme supérieur ou inférieur avec perte de contact.
- Anourie ou brachyourie, tant congénitale qu'artificielle

### CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental

## **BICHON FRISE**

### ***Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 215 du 02.09.2016***

*Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.*

*Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :*

### TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure : Pour les mâles : 25-30 cm – Pour les femelles : 23-29 cm.
- Toute trace de nanisme.

### POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Yeux petits, globuleux ou en amande.
- Construction d'ensemble tendant vers un carré.
- Queue enroulée, écourtée ou non relevée sur le dos.

### ROBE :

- Coloration dans la fourrure pour les sujets de plus de 12 mois, à l'exception d'un léger ivoire accepté aux oreilles.
- Yeux trop clairs ou vairons.
- Truffe, bord des lèvres ou des paupières totalement dépigmentées.
- Poil plat, ondulé, cordé, sans structure du poil frisé.

### ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Entropion, ectropion
- Prognathisme supérieur ou inférieur.
- Absence d'1 ou plusieurs incisives ou canines.
- Absence de plus de 2 PM excepté les PM1.

### CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental

## **BICHON HAVANAIS**

### TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race)
- Taille non comprise dans la limite du standard avec une tolérance de + ou – 1 cm due à l'incertitude de mesure : entre 21 cm et 29 cm.

### POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Membres antérieurs : la distance entre le coude et le sol ne doit pas être plus grande que celle entre le coude et le garrot.

### ROBE :

- Couleurs autres que celles indiquées dans le standard
- Bord des paupières dépigmenté
- Truffe ladrée

### ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie
- Entropion, ectropion
- Prognathisme supérieur ou inférieur
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou canines.

### CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental

## **PETIT CHIEN LION**

### TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans la limite du standard avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, entre 25 et 33 cm.

### POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Nez retroussé
- Yeux : petits, en amande, globuleux
- Oreilles insuffisamment longues ou démunies de franges
- Queue enroulée en anneau

### ROBE :

- Yeux trop clairs ou vairons.
- Dépigmentation totale ou partielle de la truffe, du bord des lèvres et des paupières ou couleur autre que le noir, ou couleur autre que marron foncé pour les robes marrons et dérivées.
- Poil : trop court, bouclé, absence d'ondulation.

### ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Entropion, ectropion
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou d'une canine
- Absence non consécutive de deux dents (PM2, PM3, PM4 inférieure).
- Absence consécutive de deux dents (PM2, PM3, PM4 inférieure)
- Absence d'une carnassière (PM4 supérieure, M1 inférieure) ou d'une autre molaire sauf M3.
- Prognathisme supérieur ou inférieur

### CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental

## **BICHON BOLONAIS**

### TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans les limites du standard : avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure. - entre 25 à 33 cm pour les mâles et 22 à 32 cm pour les femelles

### ROBE :

- Toute couleur autre que blanc
- Taches ou mouchetures • Yeux vairons
- Dépigmentation de la truffe. Truffe d'une autre couleur que le noir.
- Dépigmentation des paupières sur les deux yeux

### ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Anourie
- Brachyourie, tant congénitale qu'artificielle
- Prognathisme inférieur très prononcé laissant entrevoir les dents et altérant l'aspect du museau.

### CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental

## **RATIER DE PRAGUE**

### TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, supérieure à 26 cm ou inférieure à 18 cm.

### POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Oreilles tombantes.
- Dos et reins fortement arqués (voussés)
- Tête en forme de pomme. Museau trop court.

### ROBE :

- Plaques glabres n'importe où sur le corps.
- Absence de marques feu en tête chez les individus marqués de fauve.
- Grande tache blanche sur la poitrine (plus de 2 cm<sup>2</sup>), taches blanches n'importe où sur le corps ou sur les membres.
- Robe fortement charbonnée au point d'opacifier les marques feu.
- Yeux bleus ou jaune très clairs
- Présence de bleu sur plus de 50% de l'iris chez les sujets merles

### ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Prognathisme supérieur
- Fontanelle ouverte.
- Plus de 4 dents manquantes (sauf P1 et M3), 2 incisives manquantes ou plus

### CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental

***Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 65 du 13/11/2015***

Statistiques des chiens inscrits

9e GROUPE

<b>BICHON MALTAIS</b> .....	<b>1</b>
JEUNE FEMELLES..... De 1 à 1.....	1
<b>BICHON HAVANAIS</b> .....	<b>8</b>
BABY MALES..... De 2 à 2.....	1
JEUNE MALES..... De 3 à 4.....	2
JEUNE FEMELLES..... De 5 à 7.....	3
INTERMEDIAIRE FEMELLES..... De 8 à 8.....	1
OUVERTE FEMELLES..... De 9 à 9.....	1
<b>BICHON A POIL FRISE</b> .....	<b>2</b>
OUVERTE MALES..... De 10 à 10.....	1
OUVERTE FEMELLES..... De 11 à 11.....	1

**Soit 11 chiens inscrits pour 8 classes dans le 9e Groupe**

**Soit 11 chiens inscrits pour 8 classes à l'exposition de R.E. Bichons et Petit Chien Lion - Dijon (21)**

**BICHON MALTAIS**

**CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. DEWAELE Patrick**

**1 ARTIC CHAMPIONS FANCY STYLE AKA ALICE**

UKU : 0640072 Tat : 900255002046148 née le 10/10/2024 (FAVORIT ALOTOO RAPHAËL DOUX COEUR X CHAMPIONS DE L'ARCTIQUE DAYA DEVI GAURY) Prod. Mme VYSHNIAKOVA Olha Prop. Mme LAMOTTE Annick

**BICHON HAVANAIS**

**CLASSE BABY MALES - JUGE M. DEWAELE Patrick**

**2 ALMENDARES HOMER**

PKR : 107955 Tat : 616093902720587 né le 11/04/2025 (CH. ALMENDARES WIZARD X CH. ALMENDARES EMMA) Prod. Mme SZCZEPANIAK Anna Prop. M. RIGAL Patrice

**CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. DEWAELE Patrick**

**3 THAT'S AN AMERICAN BOY**

AKC : TS65503302 Tat : 956000018190401 né le 02/07/2024 (THAT'S AN AMERICAN REVOLUTION FOR MENDOTA X THAT'S PRECISION, ELEGANCE, AND PERFORMANCE) Prod. M. Mme SCHEIRIS David J. et Darlene R. Prop. Mme BERTHE Valérie

**4 VERSACE DU DOMAINE DE BRIERE**

LOF : 014312/00874 Tat : 250269611181784 né le 22/06/2024 (BALU BIALE BURSZTYNKI X ROMANESKA DU DOMAINE DE BRIERE) Prod. M. RIGAL Patrice Prop. M. RIGAL Patrice

**CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. DEWAELE Patrick**

**5 VAINA PRUNELLE COEUR DE MASAI**

LOF : 014005/01469 Tat : 250269611038196 née le 11/03/2024 ((CH) TUMBA NUMBA COEUR DE MASAI X PRUNELLE COMANCHE COEUR DE MASAI) Prod. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne Prop. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne

**6 VIOLET CROWLEY COEUR DE MASAI**

LOF : 014428 Tat : 250268600412310 née le 29/08/2024 (UN AMOUR COEUR DE MASAI X RESEMBEE BLUE SARA COEUR DE MASAI) Prod. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne Prop. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne

**7 VULCANIA DU DOMAINE DE BRIERE**

LOF : 014282/01487 Tat : 250269611182122 née le 15/06/2024 (OLIVER TWIST DU DOMAINE DE BRIERE X O'BELLISSIMA DU DOMAINE DE BRIERE) Prod. M. RIGAL Patrice Prop. M. RIGAL Patrice

**CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. DEWAELE Patrick**

**8 UAALIA IMPERIA COEUR DE MASAI**

LOF : 013766/01483 Tat : 250269610851345 née le 06/12/2023 ((CH) IMPERIO FROM BOHEMICA LAND X (CH) OBELIA-NERA COEUR DE MASAI) Prod. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne Prop. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne

**CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. DEWAELE Patrick**

**9 UNE FLAMME IRLANDAISE COEUR DE MASAI**

LOF : 012640/01380 Tat : 250269699586374 née le 23/01/2023 (FLAME JOY FAN E WALDBLAFFERS X RESEMBEE BLUE SARA COEUR DE MASAI) Prod. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne Prop. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne

**BICHON A POIL FRISE**

**CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. DEWAELE Patrick**

**10 REGINA BICHON BEAUTY**

LOE : 2687959 Tat : 992000003301782 né le 08/05/2023 (REGINA BICHON TALK SHOW X OVERTOP CHINA OVERTOP LETS GET IT AT HIGH RIDGE) Prod. Mme BELSTAD Régina Prop. Mlle GIORGINI Jessica

**11 UNJALIE DU ROYAUME DE BAGHEERA**

LOF : 054289/05447 Tat : 250269100331971 née le 10/03/2023 (PLAYBOY DES PORTES DE HANAU X MYLHA DU ROYAUME DE BAGHEERA) Prod. Mme GIORGINI Jessica Prop. Mlle GIORGINI Jessica

## Liste des exposants

R.E. Bichons et Petit Chien Lion - Dijon (21) samedi 06 septembre 2025

**B**

BERTHE Valérie 3

**G**

GIORGINI Jessica Grande Vigne 228, rue de Chaston 05600 EYGLIERS 10-11

**L**

LAMOTTE Annick 1

**R**

RIGAL Patrice 8, chemin du Montailoux 25440 POINTVILLERS 2-4-7

**S**

SEPTIER-GARREAU Marianne Route des Vernes de Lavaut 89113 CHARBUY 5-6-8-9

## Liste des chiens inscrits au TAN

Race	N° cat	ID	Nom du chien	Nom du propriétaire
BICHON HAVANAIS	3	956000018190401	THAT'S AN AMERICAN BOY	Mme BERTHE Valérie
	4	250269611181784	VERSACE DU DOMAINE DE BIRERE	M. RIGAL Patrice
	5	250269611038196	VAINA PRUNELLE COEUR DE MASAI	Mme SEPTIER-GARREAU Marianne
	6	250268600412310	VIOLET CROWLEY COEUR DE MASAI	Mme SEPTIER-GARREAU Marianne
	7	250269611182122	VULCANIA DU DOMAINE DE BRIERE	M. RIGAL Patrice
BICHON A POIL FRISE	10	992000003301782	REGINA BICHON BEAUTY	Mlle GIORGINI Jessica
	11	250269100331971	UNJALIE DU ROYAUME DE BAGHEERA	Mlle GIORGINI Jessica
Total				7



# DÉLÉGUÉS

**- HAUT DE FRANCE :**

BERTHE Valérie et Geoffrey

**- GRAND EST :**

RIGAL Patrice - 8, chemin du Montailoux - POINTVILLERS - 25440 LE VAL

Tél. 03 81 63 59 72

**- PAYS DE LOIRE :**

***Déléguée départementale de Loire Atlantique (44) :***

PAILLARD Isabelle La Richerais, 2, rue de Bellevue - 44850 MOUZEIL

Tél.: 02 28 00 15 43 / 06 34 08 38 70

***Délégué départemental du Maine-et-Loire ( 49 ) :***

BROSSIER DELACHESNAY Frédéric – 804 Le Moulin de Gontard –La Poitevinière –

49510 Beaupréau-en-Mauges - Tél : 06.10.79.70.90

***Déléguée départementale de la Mayenne ( 53 ) :***

STEF Nathalie - La Pihourdière - 35210 MONTAUTOUR - Tél. : 06 63 41 66 59

**- CENTRE - VAL DE LOIRE :**

TISSIER Morgane - 13, Les Buissons - 18240 SANTRANGES - Tél. 07 66 01 99 75

**- NOUVELLE AQUITAINE :**

SAUVIGNAT Peggy - 254, rue de la Tour Blanche - 24650 CHANCELADE

Tél : 06 09 04 83 31

**- AUVERGNE :**

FORISSIER Claudine - 1, chemin des Creux - 03330 NAVES - Tél. 06 38 01 93 89

**- RHONES-ALPES :**

PERCHERANCIER Hélène - 86 88, rue Gustave Eiffel - Rés. du pré des saules - Bat.C -

01100 BELLIGNAT - Tél. 06 20 64 14 32

**- OCCITANIE :**

KRIEGEL Josiane - 20, rue des Alouettes - 34340 MARSEILLAN - Tél. 06 16 82 31 52

**- PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR :**

DRANCOURT Evelyne - 3982, route de Lézan - 30140 BAGARD - Tél. 06 88 88 40 29

